

PROCLAMATION.

TOUSSAINT LOUVERTURE,

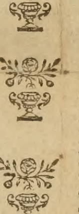
Général en chef de l'Armée de Saint-Domingue,

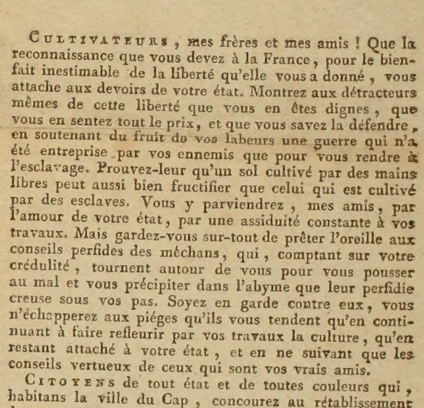
A ses Concitoyens de la ville du Cap, aux Militaires de sa Garnison et aux Cultivateurs de la Plaine.

CITOYENS, FRÈRES ET AMIS,

Instruit que des ennemis du bien public, jaloux de la prospérité de la Colonie, cherchaient de nouveau à égarer le peuple du Cap, en lui présentant le départ du commissaire Sonthonax sous un aspect différent de ce qu'il est, je dois le prémunir contre les insinuations perfides de ces malveillans pour qui le rétablissement de l'ordre et le règne de la paix sont un supplice. Je n'entrerai pas aujourd'hui dans le détail des événemens qui ont amené l'embarquement de ce Commissaire, parce que outre qu'il serait trop long de vous les mettre sous les yeux, il n'appartient qu'au directoire exécutif de France et au gouvernement de Saint-Domingue d'en connaître ; mais la suite vous prouvera que les intérêts de la France, le salut de la Colonie, rendaient ce départ nécessaire. Quel était cependant le but des séditieux, qui n'ameutaient le peuple du Cap que pour se former un parti assez puissant pour s'y opposer ? Ils voulaient renouveler de nos jours la scène tragique du 20 Juin et les événemens désastreux qui la suivirent ; ils voulaient tout bouleverser, et ils le tenteront encore, tant qu'ils penseront que les citoyens du Cap seront divisés entr'eux. Ah ! mes amis, si votre intérêt particulier, si le bien public vous touchent, si vous aimez encore votre patrie, hâtez-vous de vous réunir d'esprit et d'affection, et oubliant tout ce qui a pu vous diviser, ne formez plus entre vous qu'un peuple de frères, une seule famille. Que les lois bienfaisantes qui nous régissent, soient par vous respectées sous le commissaire Raimond, ce vertueux agent de la France que nous avons le bonheur de posséder parmi nous, comme étant celui qui en est l'organe, et qui est chargé de les faire exécuter.

Militaires, que j'ai le bonheur de commander ! que la subordination soit plus que jamais en vigueur parmi vous ; rappelez-vous les conseils que je vous donnais lorsque je fus revêtu de l'autorité qui m'est aujourd'hui confiée ? Mettez-les en pratique, et vous ne craindrez pas de vous égarer. Redoublez d'attachement pour la France, et de courage, s'il est possible, pour combattre ses ennemis. Suivez-moi par-tout où je conduirai vos pas, ce sera toujours dans le chemin de l'honneur, et nous chasserons les anglais des lieux que la trahison leur a livré, et qu'ils tiennent encore sous le joug honteux de l'esclavage. Alors l'armée de St-Domingue partagera la gloire des armées françaises qui ont vaincu en Europe tous les rois ligués contre la République ; mais rappelez-vous que vous ne vaincrez que par la subordination et la pratique des vertus militaires.



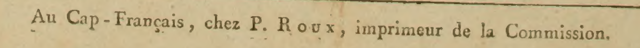


Cultivateurs, mes frères et mes amis ! Que la reconnaissance que vous devez à la France, pour le bienfait inestimable de la liberté qu'elle vous a donné, vous attache aux devoirs de votre état. Montrez aux détracteurs mêmes de cette liberté que vous en êtes dignes, que vous en sentez tout le prix, et que vous savez la défendre, en soutenant du fruit de vos labeurs une guerre qui n'a été entreprise par vos ennemis que pour vous rendre à l'esclavage. Prouvez-leur qu'un sol cultivé par des mains libres peut aussi bien fructifier que celui qui est cultivé par des esclaves. Vous y parviendrez, mes amis, par l'amour de votre état, par une assiduité constante à vos travaux. Mais gardez-vous sur-tout de prêter l'oreille aux conseils perfides des méchans, qui, comptant sur votre crédulité, tournent autour de vous pour vous pousser au mal et vous précipiter dans l'abyme que leur perfidie creuse sous vos pas. Soyez en garde contre eux, vous n'échapperez aux piéges qu'ils vous tendent qu'en continuant à faire refleurir par vos travaux la culture, qu'en restant attaché à votre état, et en ne suivant que les conseils vertueux de ceux qui sont vos vrais amis.

Citoyens de tout état et de toutes couleurs qui, habitans la ville du Cap, concourez au rétablissement de son commerce, continuez avec la même confiance à lui préparer par vos travaux industrieux le moment qui doit lui rendre son ancien éclat et sa splendeur première. Tous les efforts que des factieux pourront faire pour altérer la tranquillité publique seront vains, tant qu'ils ne trouveront en vous que des gens qui ne sont occupés que de leur commerce, et qui vivent fraternellement avec tous ses individus qui habitent comme eux la même ville. Laissez-les s'agiter ces ennemis de votre bonheur, et ayez une pleine confiance dans le gouvernement ; il ne peut vouloir que la restauration de Saint-Domingue, de laquelle dépend la prospérité de la France ; il ne peut donc que vous protéger et favoriser votre empressement à le seconder dans cette entreprise. Que la confiance renaisse parmi vous, et dissipant toutes vos craintes, ne voyez dans vos chefs que des protecteurs et les défenseurs de vos droits. Croyez que si je pus préserver la ville du Cap des malheurs qui la menacèrent le 30 Ventôse, je saurai dans toutes les circonstances possibles la garantir de tous les événemens qui pourront altérer sa tranquillité.

Fait au Cap, le 12 Fructidor, l'an cinquième de la République française, une et indivisible.

Signé TOUSSAINT LOUVERTURE.



Au Cap-Français, chez P. Roux, imprimeur de la Commission.

